

Règlement Ronde du Canal 2024

Organisation: La Ronde du canal dont c'est la 16^{ème} édition est une course estivale ouverte aux licenciés ou non des catégories Cadets (nés en 2008 et avant) à Masters avec l'aide technique de **Logicourse**, du Comité des fêtes, du Club Athlétique du Roannais et de bénévoles locaux.

Règlementation: Toute inscription doit être accompagnée de la présentation d'une licence d'athlétisme FFA, UFOLEP, FSCF, FSGT, en cours de validité ou d'un **certificat médical non restitué d'aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition datant de moins d'un an** au jour de la compétition. **Possibilité désormais pour les non licenciés de remplir et fournir un PPS à la place d'un certificat médical.**

Inscriptions: **Prioritairement en ligne sur Logicourse.fr (11€ frais bancaires inclus)**, ou sur place le jour de l'épreuve de 16h45' à 17h30 (**13€**).

Dossards: Retrait au Port de plaisance de 16h45' à 17h45'.

Parcours: Circuit de 3,133km à parcourir 3 fois pour les masculins et 2 fois pour les féminines.

Départ: 18h face au Port de plaisance. **-Arrivée:** Face au Port de plaisance.

Classements: Il sera établi un classement scratch et un classement par catégorie.

Sécurité routière: Un service de sécurité sera mis en place en différents points du circuit le nécessitant.

Médical: Une équipe de secouristes avec ambulance de 1^{er} secours sera présente sur la course.

Assurances: Les concurrents s'inscrivent sous leur entière responsabilité et doivent être assurés.

Le Comité des fêtes de Briennon en tant qu'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'ensemble de ses animations.

Récompenses: Tous les concurrents seront récompensés au retrait de leur dossard.

Primes

3 premières féminines : 60 - 50 - 40 euros

3 premiers masculins : 60 - 50 - 40 euros

Récompenses hors-scratch au 1^{er} masculin et 1^{ère} féminine de chaque catégorie à partir de cadets et avec tranches de 5 ans à partir de 35 ans.